

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme	UFR SANTE
Mention Licence	0
Mention Licence pro	0
Mention Master	Santé.
Mention Spécifique	0
Parcours type :	Médecine Palliative : clinique, soins, pédagogie, management

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Contrôle continu intégral - CCI					Examen		2ème session / 2de chance		
			Epreuves continues				Epreuve terminale/Examen		Epreuves continues							Epreuve terminale/Examen		
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
S3	UE	Pédagogie									100			100				
S3	UE	Expertise clinique									100			100				
S3	UE	Délibération clinique									100			100				
S3	UE	Relation et intersubjectivité									100			100				
S3	UE	RSCA Problématique								50	50			100				
S3	UE	Recherche clinique									100			100				
S4	UE	Cliniques en contextes spécifiques									100			100				
S4	UE	Ethique du soin									100			100				
S4	UE	Management									100			100				
S4	UE	Stage									100			100				
S4	UE	RSCA Production écrite et soutenance									75	25		100				

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

Commentaires :
 Pour toutes les UE , présence obligatoire avec justification écrite des absences
 Attestation de présence pour le stage

2. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT EN MASTER (procédure, autorité décisionnaire, nombre de redoublements autorisés...) :

Commentaires : Un étudiant qui est ajourné à l'issue des délibérations du jury, n'a pas un droit automatique à redoublement, celui-ci est accordé ou non à l'issue des délibérations du jury de son parcours pédagogique au regard de son assiduité, du remplissage des critères d'évaluation et de sa progression pédagogique au cours du cursus

3. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)			
Existence d'une note seuil	à toutes les UE	10	
Règles de compensation (Master)	Pas de compensation entre les UE		
Modalités de ventilation des usagers d'un M1 commun vers un parcours-type de M2 (Masters en Y/râteau)	Etude des dossiers par une commission pédagogique		

4. STAGES :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
2e semestre	0,5	5	2 semaines pour les professionnels exerçant en soins palliatifs
2e semestre	1	5	4 semaines pour ceux qui n'exercent pas en structures spécialisées de soins palliatifs

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	sans objet	
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté	sans objet	
Module de préparation à l'insertion professionnelle	oui	
FC/FA : Aménagements d'études prévus (DUT uniquement)	sans objet	